**QUATRIEME CHAPITRE - UNE ECOLOGIE INTEGRALE**

137. Étant donné que tout est intimement lié, et que les problèmes actuels requièrent un regard qui tienne compte de tous les aspects de la crise mondiale, je propose à présent que nous nous arrêtions pour penser aux diverses composantes d’une *écologie intégrale* , qui a clairement des dimensions humaines et sociales.

**I. L’ÉCOLOGIE ENVIRONNEMENTALE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE**

138. L’écologie étudie les relations entre les organismes vivants et l’environnement où ceux-ci se développent. Cela demande de s’asseoir pour penser et pour discuter avec honnêteté des conditions de vie et de survie d’une société, pour remettre en question les modèles de développement, de production et de consommation. Il n’est pas superflu d’insister sur le fait que tout est lié. Le temps et l’espace ne sont pas indépendants l’un de l’autre, et même les atomes ou les particules sous-atomiques ne peuvent être considérés séparément. Tout comme les différentes composantes de la planète – physiques, chimiques et biologiques – sont reliées entre elles, de même les espèces vivantes constituent un réseau que nous n’avons pas encore fini d’identifier et de comprendre. Une bonne partie de notre information génétique est partagée par beaucoup d’êtres vivants. Voilà pourquoi les connaissances fragmentaires et isolées peuvent devenir une forme d’ignorance si elles refusent de s’intégrer dans une plus ample vision de la réalité.

139. Quand on parle d’“environnement”, on désigne en particulier une relation, celle qui existe entre la nature et la société qui l’habite. Cela nous empêche de concevoir la nature comme séparée de nous ou comme un simple cadre de notre vie. Nous sommes inclus en elle, nous en sommes une partie, et nous sommes enchevêtrés avec elle. Les raisons pour lesquelles un endroit est pollué exigent une analyse du fonctionnement de la société, de son économie, de son comportement, de ses manières de comprendre la réalité. Étant donné l’ampleur des changements, il n’est plus possible de trouver une réponse spécifique et indépendante à chaque partie du problème. Il est fondamental de chercher des solutions intégrales qui prennent en compte les interactions des systèmes naturels entre eux et avec les systèmes sociaux. Il n’y a pas deux crises séparées, l’une environnementale et l’autre sociale, mais une seule et complexe crise socio-environnementale. Les possibilités de solution requièrent une approche intégrale pour combattre la pauvreté, pour rendre la dignité aux exclus et simultanément pour préserver la nature.

140. À cause de la quantité et de la variété des éléments à prendre en compte, il devient indispensable, au moment de déterminer l’impact d’une initiative concrète sur l’environnement, de donner aux chercheurs un rôle prépondérant et de faciliter leur interaction, dans une grande liberté académique. Ces recherches constantes devraient permettre de reconnaître aussi comment les différentes créatures sont liées et constituent ces unités plus grandes qu’aujourd’hui nous nommons “écosystèmes”. Nous ne les prenons pas en compte seulement pour déterminer quelle est leur utilisation rationnelle, mais en raison de leur valeur intrinsèque indépendante de cette utilisation. Tout comme chaque organisme est bon et admirable, en soi, parce qu’il est une créature de Dieu, il en est de même de l’ensemble harmonieux d’organismes dans un espace déterminé, fonctionnant comme un système. Bien que nous n’en ayons pas conscience, nous dépendons de cet ensemble pour notre propre existence. Il faut rappeler que les écosystèmes interviennent dans la capture du dioxyde de carbone, dans la purification de l’eau, dans le contrôle des maladies et des épidémies, dans la formation du sol, dans la décomposition des déchets, et dans beaucoup d’autres services que nous oublions ou ignorons. Beaucoup de personnes, remarquant cela, recommencent à prendre conscience du fait que nous vivons et agissons à partir d’une réalité qui nous a été offerte au préalable, qui est antérieure à nos capacités et à notre existence. Voilà pourquoi, quand on parle d’une “utilisation durable”, il faut toujours y inclure la capacité de régénération de chaque écosystème dans ses divers domaines et aspects.

141. Par ailleurs, la croissance économique tend à produire des automatismes et à homogénéiser, en vue de simplifier les procédures et de réduire les coûts. C’est pourquoi une écologie économique est nécessaire, capable d’obliger à considérer la réalité de manière plus ample. En effet, « la protection de l’environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considérée isolément[[1]](#footnote-1) ». Mais en même temps, devient actuelle la nécessité impérieuse de l’humanisme qui, en soi, fait appel aux différents savoirs, y compris à la science économique, pour un regard plus intégral et plus intégrant. Aujourd’hui l’analyse des problèmes environnementaux est inséparable de l’analyse des contextes humains, familiaux, de travail, urbains, et de la relation de chaque personne avec elle-même qui génère une façon déterminée d’entrer en rapport avec les autres et avec l’environnement. Il y a une interaction entre les écosystèmes et entre les divers mondes de référence sociale, et ainsi, une fois de plus, il s’avère que « le tout est supérieur à la partie[[2]](#footnote-2) ».

142. Si tout est lié, l’état des institutions d’une société a aussi des conséquences sur l’environnement et sur la qualité de vie humaine : « Toute atteinte à la solidarité et à l’amitié civique provoque des dommages à l’environnement[[3]](#footnote-3) ». Dans ce sens, l’écologie sociale est nécessairement institutionnelle et atteint progressivement les différentes dimensions qui vont du groupe social primaire, la famille, en passant par la communauté locale et la Nation, jusqu’à la vie internationale. À l’intérieur de chacun des niveaux sociaux et entre eux, se développent les institutions qui régulent les relations humaines. Tout ce qui leur porte préjudice a des effets nocifs, comme la perte de la liberté, l’injustice et la violence. Divers pays s’alignent sur un niveau institutionnel précaire, au prix de la souffrance des populations et au bénéfice de ceux qui tirent profit de cet état des choses. Tant dans l’administration de l’État que dans les diverses expressions de la société civile, ou dans les relations entre citoyens, on constate très souvent des conduites éloignées des lois. Celles-ci peuvent être correctement écrites, mais restent ordinairement lettre morte. Peut-on alors espérer que la législation et les normes relatives à l’environnement soient réellement efficaces ? Nous savons, par exemple, que des pays dotés d’une législation claire pour la protection des forêts continuent d’être des témoins muets de la violation fréquente de ces lois. En outre, ce qui se passe dans une région exerce, directement ou indirectement, des influences sur les autres régions. Ainsi, par exemple, la consommation de narcotiques dans les sociétés opulentes provoque une demande constante ou croissante de ces produits provenant de régions appauvries, où les conduites se corrompent, des vies sont détruites et où l’environnement finit par se dégrader.

**II. L’ÉCOLOGIE CULTURELLE**

143. Il y a, avec le patrimoine naturel, un patrimoine historique, artistique et culturel, également menacé. Il fait partie de l’identité commune d’un lieu et il est une base pour construire une ville habitable. Il ne s’agit pas de détruire, ni de créer de nouvelles villes soi-disant plus écologiques, où il ne fait pas toujours bon vivre. Il faut prendre en compte l’histoire, la culture et l’architecture d’un lieu, en maintenant son identité originale. Voilà pourquoi l’écologie suppose aussi la préservation des richesses culturelles de l’humanité au sens le plus large du terme. D’une manière plus directe, elle exige qu’on fasse attention aux cultures locales, lorsqu’on analyse les questions en rapport avec l’environnement, en faisant dialoguer le langage scientifique et technique avec le langage populaire. C’est la culture, non seulement dans le sens des monuments du passé mais surtout dans son sens vivant, dynamique et participatif, qui ne peut pas être exclue lorsqu’on repense la relation de l’être humain avec l’environnement.

144. La vision consumériste de l’être humain, encouragée par les engrenages de l’économie globalisée actuelle, tend à homogénéiser les cultures et à affaiblir l’immense variété culturelle, qui est un trésor de l’humanité. C’est pourquoi prétendre résoudre toutes les difficultés à travers des réglementations uniformes ou des interventions techniques, conduit à négliger la complexité des problématiques locales qui requièrent l’intervention active des citoyens. Les nouveaux processus en cours ne peuvent pas toujours être incorporés dans des schémas établis de l’extérieur, mais ils doivent partir de la culture locale elle-même. Comme la vie et le monde sont dynamiques, la préservation du monde doit être flexible et dynamique. Les solutions purement techniques courent le risque de s’occuper des symptômes qui ne répondent pas aux problématiques les plus profondes. Il faut y inclure la perspective des droits des peuples et des cultures, et comprendre ainsi que le développement d’un groupe social suppose un processus historique dans un contexte culturel, et requiert de la part des acteurs sociaux locaux un engagement constant en première ligne, *à partir de leur propre culture*. Même la notion de qualité de vie ne peut être imposée, mais elle doit se concevoir à l’intérieur du monde des symboles et des habitudes propres à chaque groupe humain.

145. Beaucoup de formes hautement concentrées d’exploitation et de dégradation de l’environnement peuvent non seulement épuiser les ressources de subsistance locales, mais épuiser aussi les capacités sociales qui ont permis un mode de vie ayant donné, pendant longtemps, une identité culturelle ainsi qu’un sens de l’existence et de la cohabitation. La disparition d’une culture peut être aussi grave ou plus grave que la disparition d’une espèce animale ou végétale. L’imposition d’un style de vie hégémonique lié à un mode de production peut être autant nuisible que l’altération des écosystèmes.

146. Dans ce sens, il est indispensable d’accorder une attention spéciale aux communautés aborigènes et à leurs traditions culturelles. Elles ne constituent pas une simple minorité parmi d’autres, mais elles doivent devenir les principaux interlocuteurs, surtout lorsqu’on développe les grands projets qui affectent leurs espaces. En effet, la terre n’est pas pour ces communautés un bien économique, mais un don de Dieu et des ancêtres qui y reposent, un espace sacré avec lequel elles ont besoin d’interagir pour soutenir leur identité et leurs valeurs. Quand elles restent sur leurs territoires, ce sont précisément elles qui les préservent le mieux. Cependant, en diverses parties du monde, elles font l’objet de pressions pour abandonner leurs terres afin de les laisser libres pour des projets d’extraction ainsi que pour des projets agricoles et de la pêche, qui ne prêtent pas attention à la dégradation de la nature et de la culture.

**III. L’ÉCOLOGIE DE LA VIE QUOTIDIENNE**

147. Pour parler d’un authentique développement il faut s’assurer qu’une amélioration intégrale dans la qualité de vie humaine se réalise ; et cela implique d’analyser l’espace où vivent les personnes. Le cadre qui nous entoure influe sur notre manière de voir la vie, de sentir et d’agir. En même temps, dans notre chambre, dans notre maison, sur notre lieu de travail et dans notre quartier, nous utilisons l’environnement pour exprimer notre identité. Nous nous efforçons de nous adapter au milieu, et quand un environnement est désordonné, chaotique ou chargé de pollution visuelle et auditive, l’excès de stimulations nous met au défi d’essayer de construire une identité intégrée et heureuse.

148. La créativité et la générosité sont admirables de la part de personnes comme de groupes qui sont capables de transcender les limites de l’environnement, en modifiant les effets négatifs des conditionnements et en apprenant à orienter leur vie au milieu du désordre et de la précarité. Par exemple, dans certains endroits où les façades des édifices sont très abîmées, il y a des personnes qui, avec beaucoup de dignité, prennent soin de l’intérieur de leurs logements, ou bien qui se sentent à l’aise en raison de la cordialité et de l’amitié des gens. *La vie sociale positive et bénéfique des habitants répand une lumière sur un environnement apparemment défavorable*. Parfois, l’écologie humaine, que les pauvres peuvent développer au milieu de tant de limitations, est louable. La sensation d’asphyxie, produite par l’entassement dans des résidences et dans des espaces à haute densité de population, est contrebalancée si des relations humaines d’un voisinage convivial sont développées, si des communautés sont créées, si les limites de l’environnement sont compensées dans chaque personne qui se sent incluse dans un réseau de communion et d’appartenance. De cette façon, n’importe quel endroit cesse d’être un enfer et devient le cadre d’une vie digne.

149. *Il est aussi clair que l’extrême pénurie que l’on vit dans certains milieux qui manquent d’harmonie, d’espace et de possibilités d’intégration, facilite l’apparition de comportements inhumains et la manipulation des personnes par des organisations criminelles*. Pour les habitants des quartiers très pauvres, le passage quotidien de l’entassement à l’anonymat social, qui se vit dans les grandes villes, peut provoquer une sensation de déracinement qui favorise les conduites antisociales et la violence. Cependant, je veux insister sur le fait que l’amour est plus fort. Dans ces conditions, beaucoup de personnes sont capables de tisser des liens d’appartenance et de cohabitation, qui transforment l’entassement en expérience communautaire où les murs du moi sont rompus et les barrières de l’égoïsme dépassées. C’est cette expérience de salut communautaire qui ordinairement suscite de la créativité pour améliorer un édifice ou un quartier[[4]](#footnote-4).

150. Étant donné la corrélation entre l’espace et la conduite humaine, ceux qui conçoivent des édifices, des quartiers, des espaces publics et des villes, ont besoin de l’apport de diverses disciplines qui permettent de comprendre les processus, le symbolisme et les comportements des personnes. La recherche de la beauté de la conception ne suffit pas, parce qu’il est plus précieux encore de servir un autre type de beauté : la qualité de vie des personnes, leur adaptation à l’environnement, la rencontre et l’aide mutuelle. Voilà aussi pourquoi il est si important que les perspectives des citoyens complètent toujours l’analyse de la planification urbaine.

151. Il faut prendre soin des lieux publics, du cadre visuel et des signalisations urbaines qui accroissent notre sens d’appartenance, notre sensation d’enracinement, notre sentiment d’“être à la maison”, dans la ville qui nous héberge et nous unit. Il est important que les différentes parties d’une ville soient bien intégrées et que les habitants puissent avoir une vision d’ensemble, au lieu de s’enfermer dans un quartier en se privant de vivre la ville tout entière comme un espace vraiment partagé avec les autres. Toute intervention dans le paysage urbain ou rural devrait considérer que les différents éléments d’un lieu forment un tout perçu par les habitants comme un cadre cohérent avec sa richesse de sens. Ainsi les autres cessent d’être des étrangers, et peuvent se sentir comme faisant partie d’un “nous” que nous construisons ensemble. Pour la même raison, tant dans l’environnement urbain que dans l’environnement rural, il convient de préserver certains lieux où sont évitées les interventions humaines qui les modifient constamment.

152. Le manque de logements est grave dans de nombreuses parties du monde, tant dans les zones rurales que dans les grandes villes, parce que souvent les budgets étatiques couvrent seulement une petite partie de la demande. Non seulement les pauvres, mais aussi une grande partie de la société rencontrent de sérieuses difficultés pour accéder à son propre logement. La possession d’un logement est très étroitement liée à la dignité des personnes et au développement des familles. C’est une question centrale de l’écologie humaine. Si déjà des agglomérations chaotiques de maisons précaires se sont développées dans un lieu, il s’agit surtout d’urbaniser ces quartiers, non d’éradiquer et d’expulser. Quand les pauvres vivent dans des banlieues polluées ou dans des agglomérations dangereuses, « si l’on doit procéder à leur déménagement [...], pour ne pas ajouter la souffrance à la souffrance, il est nécessaire de fournir une information adéquate et préalable, d’offrir des alternatives de logements dignes et d’impliquer directement les intéressés[[5]](#footnote-5) ». En même temps, la créativité devrait amener à intégrer les quartiers précaires dans une ville accueillante : « Comme elles sont belles les villes qui dépassent la méfiance malsaine et intègrent ceux qui sont différents, et qui font de cette intégration un nouveau facteur de développement ! Comme elles sont belles les villes qui, même dans leur architecture, sont remplies d’espaces qui regroupent, mettent en relation et favorisent la reconnaissance de l’autre ![[6]](#footnote-6) ».

153. La qualité de vie dans les villes est étroitement liée au transport, qui est souvent une cause de grandes souffrances pour les habitants. Dans les villes, circulent beaucoup d’automobiles utilisées seulement par une ou deux personnes, raison pour laquelle la circulation devient difficile, le niveau de pollution élevé, d’énormes quantités d’énergie non renouvelable sont consommées et la construction d’autoroutes supplémentaires se révèle nécessaire ainsi que des lieux de stationnement qui nuisent au tissu urbain. Beaucoup de spécialistes sont unanimes sur la nécessité d’accorder la priorité au transport public. Mais certaines mesures nécessaires seront à grand-peine acceptées pacifiquement par la société sans des améliorations substantielles de ce transport, qui, dans beaucoup de villes, est synonyme de traitement indigne infligé aux personnes à cause de l’entassement, de désagréments ou de la faible fréquence des services et de l’insécurité.

154. La reconnaissance de la dignité particulière de l’être humain contraste bien des fois avec la vie chaotique que les personnes doivent mener dans nos villes. Mais cela ne devrait pas détourner l’attention de l’état d’abandon et d’oubli dont souffrent aussi certains habitants des zones rurales, où les services essentiels n’arrivent pas, et où se trouvent des travailleurs réduits à des situations d’esclavage, sans droits ni perspectives d’une vie plus digne.

155. L’écologie humaine implique aussi quelque chose de très profond : la relation de la vie de l’être humain avec la loi morale inscrite dans sa propre nature, relation nécessaire pour pouvoir créer un environnement plus digne. Benoît XVI affirmait qu’il existe une “écologie de l’homme” parce que « l’homme aussi possède une nature qu’il doit respecter et qu’il ne peut manipuler à volonté[[7]](#footnote-7) ». Dans ce sens, il faut reconnaître que notre propre corps nous met en relation directe avec l’environnement et avec les autres êtres vivants. L’acceptation de son propre corps comme don de Dieu est nécessaire pour accueillir et pour accepter le monde tout entier comme don du Père et maison commune ; tandis qu’une logique de domination sur son propre corps devient une logique, parfois subtile, de domination sur la création. Apprendre à recevoir son propre corps, à en prendre soin et à en respecter les significations, est essentiel pour une vraie écologie humaine. La valorisation de son propre corps dans sa féminité ou dans sa masculinité est aussi nécessaire pour pouvoir se reconnaître soi-même dans la rencontre avec celui qui est différent. De cette manière, il est possible d’accepter joyeusement le don spécifique de l’autre, homme ou femme, œuvre du Dieu créateur, et de s’enrichir réciproquement. **Par conséquent, l’attitude qui prétend « effacer la différence sexuelle parce qu’elle ne sait plus s’y confronter[[8]](#footnote-8) », n’est pas saine**.

**IV. LE PRINCIPE DU BIEN COMMUN**

156. **L’écologie humaine est inséparable de la notion de bien commun, un principe qui joue un rôle central et unificateur dans l’éthique sociale**. C’est « l’ensemble des conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu’à chacun de leurs membres, d’atteindre leur perfection d’une façon plus totale et plus aisée[[9]](#footnote-9) ».

157. Le bien commun présuppose le respect de la personne humaine comme telle, avec des droits fondamentaux et inaliénables ordonnés à son développement intégral. Le bien commun exige aussi le bien-être social et le développement des divers groupes intermédiaires, selon le principe de subsidiarité. Parmi ceux-ci, la famille se distingue spécialement comme cellule de base de la société. **Finalement, le bien commun requiert la paix sociale, c’est-à-dire la stabilité et la sécurité d’un certain ordre, qui ne se réalise pas sans une attention particulière à la justice distributive, dont la violation génère toujours la violence**. Toute la société – et en elle, d’une manière spéciale l’État, – a l’obligation de défendre et de promouvoir le bien commun.

158. Dans les conditions actuelles de la société mondiale, où il y a tant d’inégalités et où sont toujours plus nombreuses les personnes marginalisées, privées des droits humains fondamentaux, le principe du bien commun devient immédiatement comme conséquence logique et inéluctable, un appel à la solidarité et à une option préférentielle pour les plus pauvres. Cette option implique de tirer les conséquences de la destination commune des biens de la terre, mais, comme j’ai essayé de l’exprimer dans l’Exhortation apostolique *Evangelii gaudium*[[10]](#footnote-10), elle exige de considérer avant tout l’immense dignité du pauvre à la lumière des convictions de foi les plus profondes. Il suffit de regarder la réalité pour comprendre que cette option est aujourd’hui une exigence éthique fondamentale pour la réalisation effective du bien commun.

**V. LA JUSTICE ENTRE GÉNÉRATIONS**

159. La notion de bien commun inclut aussi les générations futures. Les crises économiques internationales ont montré de façon crue les effets nuisibles qu’entraîne la méconnaissance d’un destin commun, dont ceux qui viennent derrière nous ne peuvent pas être exclus. On ne peut plus parler de développement durable sans une solidarité intergénérationnelle. Quand nous pensons à la situation dans laquelle nous laissons la planète aux générations futures, nous entrons dans une autre logique, celle du don gratuit que nous recevons et que nous communiquons. Si la terre nous est donnée, nous ne pouvons plus penser seulement selon un critère utilitariste d’efficacité et de productivité pour le bénéfice individuel. Nous ne parlons pas d’une attitude optionnelle, mais d’une question fondamentale de justice, puisque la terre que nous recevons appartient aussi à ceux qui viendront. Les Évêques du Portugal ont exhorté à assumer ce devoir de justice : « L’environnement se situe dans la logique de la réception. C’est un prêt que chaque génération reçoit et doit transmettre à la génération suivante[[11]](#footnote-11) ». Une écologie intégrale possède cette vision ample.

160. Quel genre de monde voulons-nous laisser à ceux qui nous succèdent, aux enfants qui grandissent ? Cette question ne concerne pas seulement l’environnement de manière isolée, parce qu’on ne peut pas poser la question de manière fragmentaire. Quand nous nous interrogeons sur le monde que nous voulons laisser, nous parlons surtout de son orientation générale, de son sens, de ses valeurs. Si cette question de fond n’est pas prise en compte, je ne crois pas que nos préoccupations écologiques puissent obtenir des effets significatifs. Mais si cette question est posée avec courage, elle nous conduit inexorablement à d’autres interrogations très directes : pour quoi passons-nous en ce monde, pour quoi venons-nous à cette vie, pour quoi travaillons-nous et luttons-nous, pour quoi cette terre a-t-elle besoin de nous ? C’est pourquoi, il ne suffit plus de dire que nous devons nous préoccuper des générations futures. Il est nécessaire de réaliser que ce qui est en jeu, c’est notre propre dignité. Nous sommes, nous-mêmes, les premiers à avoir intérêt à laisser une planète habitable à l’humanité qui nous succédera. **C’est un drame pour nous-mêmes, parce que cela met en crise le sens de notre propre passage sur cette terre**.

161. Les prévisions catastrophistes ne peuvent plus être considérées avec mépris ni ironie. Nous pourrions laisser trop de décombres, de déserts et de saletés aux prochaines générations. Le rythme de consommation, de gaspillage et de détérioration de l’environnement a dépassé les possibilités de la planète, à tel point que le style de vie actuel, parce qu’il est insoutenable, peut seulement conduire à des catastrophes, comme, de fait, cela arrive déjà périodiquement dans diverses régions. **L’atténuation des effets de l’actuel déséquilibre dépend de ce que nous ferons dans l’immédiat, surtout si nous pensons à la responsabilité que ceux qui devront supporter les pires conséquences nous attribueront**.

162. La difficulté de prendre au sérieux ce défi est en rapport avec une détérioration éthique et culturelle, qui accompagne la détérioration écologique. L’homme et la femme du monde post-moderne courent le risque permanent de devenir profondément individualistes, et beaucoup de problèmes sociaux sont liés à la vision égoïste actuelle axée sur l’immédiateté, aux crises des liens familiaux et sociaux, aux difficultés de la reconnaissance de l’autre. Bien des fois, il y a une consommation des parents, immédiate et excessive, qui affecte leurs enfants de plus en plus de difficultés pour acquérir une maison et pour fonder une famille. En outre, notre incapacité à penser sérieusement aux générations futures est liée à notre incapacité à élargir notre conception des intérêts actuels et à penser à ceux qui demeurent exclus du développement. Ne pensons pas seulement aux pauvres de l’avenir, souvenons-nous déjà des pauvres d’aujourd’hui, qui ont peu d’années de vie sur cette terre et ne peuvent pas continuer d’attendre. **C’est pourquoi, « au-delà d’une loyale solidarité intergénérationnelle, l’urgente nécessité morale d’une *solidarité intra-générationnelle* renouvelée doit être réaffirmée**[[12]](#footnote-12) ».

1. *Déclaration de Rio sur l’environnement et le développement*(14 juin 1992), Principe 4. [↑](#footnote-ref-1)
2. Exhort. apost. [*Evangelii gaudium*](http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/apost_exhortations/documents/papa-francesco_esortazione-ap_20131124_evangelii-gaudium.html#Le_tout_est_supérieur_à_la_partie)(24 novembre 2013), n° 237 : *AAS*105 (2013), 1116. [↑](#footnote-ref-2)
3. Benoît XVI, Lett. enc. [*Caritas in veritate*](http://w2.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/encyclicals/documents/hf_ben-xvi_enc_20090629_caritas-in-veritate.html)(29 juin 2009), n° 51 : *AAS*101 (2009), 687. [↑](#footnote-ref-3)
4. Certains auteurs ont montré les valeurs qui souvent se vivent, par exemple dans les “villas”, bidonvilles ou favelas de l’Amérique Latine : cf. Juan Carlos Scannone, *La irrupción del pobre y la logica de la gratuidad*, dans : Juan Carlos Scannone y Marcelo Perine (*edd.), Irrupción del pobre y quehacer filosófico. Hacia una nueva racionalidad*, Buenos Aires, 1993, p. 225-230. [↑](#footnote-ref-4)
5. Conseil Pontifical « Justice et Paix », [*Compendium de la Doctrine Sociale de l’Eglise*](http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/justpeace/documents/rc_pc_justpeace_doc_20060526_compendio-dott-soc_fr.html), n° 482. [↑](#footnote-ref-5)
6. Exhort. apost. [*Evangelii gaudium*(24 novembre 2013), n° 210](http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/apost_exhortations/documents/papa-francesco_esortazione-ap_20131124_evangelii-gaudium.html#Avoir_soin_de_la_fragilité) : *AAS*105 (2013), 1107. [↑](#footnote-ref-6)
7. [*Discours au Deutscher Bundestag*](http://w2.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/speeches/2011/september/documents/hf_ben-xvi_spe_20110922_reichstag-berlin.html), Berlin (22 septembre 2011) : *AAS*103 (2011), 668. [↑](#footnote-ref-7)
8. *Catéchèse*(15 avril 2015) : OR*f*(16 avril 2015), n° 16, p. 2. [↑](#footnote-ref-8)
9. Conc. Œcum. Vat. II, Const. past. *Gaudium et Spes*, sur l’Église dans le monde de ce temps, n° 26. [↑](#footnote-ref-9)
10. Cf. n° 186-201 : *AAS*105 (2013), 1098-1105. [↑](#footnote-ref-10)
11. Conférence épiscopale portugaise, Lettre pastorale *Responsabilidade solidária pelo bem comum*(15 septembre 2003), 20. [↑](#footnote-ref-11)
12. Benoît XVI, [*Message pour la Journée Mondiale de la Paix 2010*](http://w2.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/messages/peace/documents/hf_ben-xvi_mes_20091208_xliii-world-day-peace.html), n° 8 : *AAS*102 (2010), 45. [↑](#footnote-ref-12)